

CSPRT 28 mars 2017_ Projet d'arrêté portant dématérialisation de l'enquête annuelle sur l'activité des exploitations de carrières et complétant l'arrêté du 31 janvier 2008 modifié relatif au registre et à la déclaration annuelle des émissions et des transferts de polluants et des déchets

Enquête annuelle sur les matériaux de carrières

par : ROCH Raphaël roch.lessard@orange.fr
02/03/2017 17:45

Madame, Monsieur,

Responsable Environnement au sein d'une entreprise exploitant des carrières, je renseigne l'enquête annuelle via GEREPE depuis l'année dernière.

Toutefois, je m'étonne de recevoir toujours l'enquête annuelle OBLIGATOIRE version papier à retourner à l'UNICEM !

Renseigner des bases de données pour alimenter des statistiques prend du temps et ce doublon ne va pas dans le sens d'une dématérialisation, ni vers une simplification.

J'aurai souhaité savoir si l'enquête UNICEM allait être maintenue ?

Cordialement